



LA LETTRE

de la SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DES VOYAGES

Lettre de liaison des centres de vaccination
et d'information aux voyageurs

ÉDITORIAL

« La SMV est notre bien collectif : à chacun de contribuer
à l'enrichir et à la faire évoluer ! »



DR

Chers membres de la SMV,

Dans cette période de changement où vous avez eu la gentillesse, dans le cadre de l'élection du CA puis, du bureau, de me permettre de prendre la suite d'Éric Caumes, mon premier mot de nouveau président de la SMV ne peut être que de vous remercier de cette confiance en espérant que j'en serai digne. Mes remerciements vont aussi, bien évidemment, à mes prédécesseurs : notre regretté « père » de la SMV, Maxime Armengaud, son successeur Michel Rey et, surtout, Éric Caumes qui, sur ces six dernières années a considérablement contribué à faire évoluer notre société qui peut être fière de son dynamisme actuel et de son rôle effectif dans l'évolution et la promotion de la médecine des voyages en France aussi bien sur le terrain qu'au sein des autorités de santé. Je veux aussi remercier Ludovic de Gentile, non seulement pour l'énorme (le mot est faible !) travail qu'il a effectué pour gérer la SMV avec la rigueur et l'efficacité que vous connaissez tous, mais aussi pour avoir accepté de conserver ce poste pour la nouvelle mandature. Merci aussi à tous les membres du CA précédent et tout particulièrement aux

membres du bureau qui ont beaucoup mouillé la chemise. À défaut de citer tout le monde, je tiens à remercier quatre personnes en particulier : en tout premier lieu Fabrice Legros, qui, bien que loin de nous maintenant, reste très présent dans nos esprits par ce qu'il a fait et ce qu'il était ; Jean Philippe Leroy, pour notamment son gros travail sur le site, outil indispensable de notre société ; Fabienne Le Goff, pour son travail ô combien ingrat, mais si indispensable, de trésorière, et Catherine Goujon, la plus « aimée » de vous tous si l'on en croit le résultat des élections, qui œuvre énormément pour la SMV et qui, candidate à sa présidence, a très sportivement accepté le choix du CA.

Mais parlons de la suite car c'est le plus important... Pour être clair, et faire un clin d'œil un peu facile à l'actualité, je ne serai pas le président de la rupture ! Avec le CA et le bureau, le projet est de poursuivre le travail engagé sur les différents fronts donc, le changement dans la continuité ! Nous allons continuer à adapter le site à nos besoins, à développer la formation pour les infirmières des CVI, les infirmières du travail, les médecins généralistes avec les partenariats en cours... et, peut-être, les étudiants des écoles

SOMMAIRE

94

ÉDITORIAL

« La SMV est notre bien collectif : à chacun de contribuer à l'enrichir et à la faire évoluer ! » 1

BILANS 2011

« 2006-2012, une mandature s'achève, une nouvelle débute ! » 3

Rapport moral présenté lors de l'Assemblée générale du 16 mars 2012 4

Rapport financier 9

CONSEILS AUX VOYAGEURS

Coupe d'Europe de football : faites vous vacciner ! 11

de tourisme. Le projet est aussi d'intégrer à nos journées scientifiques des ateliers interactifs pour mieux partager nos expériences et développer nos compétences du quotidien de la médecine du voyage et tout particulièrement en pédagogie

d'éducation à la santé, domaine méconnu que je crois particulièrement important pour que nous soyons plus efficace. D'autres chantiers encore me tiennent à cœur... Faire évoluer la *Lettre de la SMV* pour qu'elle soit encore plus agréable à lire et plus adaptée aux besoins du quotidien. Poursuivre la démarche de recherche en médecine des voyages tant il y a de sujets à explorer aussi bien dans le domaine des sciences « dures » que des sciences « molles ». Progresser vers une harmonisation des recommandations au sein de l'Europe en commençant par l'Europe francophone. Mieux interagir avec les diverses spécialités médicales du fait du caractère hautement transversal de la médecine des voyages. Développer la consultation infirmière et renforcer la présence des infirmières au sein de la SMV, évolution dont je peux comprendre qu'elle puisse gêner certains d'entre nous, mais pour laquelle j'ai la conviction qu'elle est inéluctable et, surtout, bénéfique pour tous. L'expérience des pays où cela se pratique depuis longtemps et celle menée dans notre service, pour peu qu'elles soient balisées et ancrées dans la complémentarité médecin-infirmière plutôt que dans la substitution, montre que cela renforce la position des médecins en leur permettant de se libérer d'une partie de la « routine » pour mieux se concentrer sur les situations complexes tout en motivant et valorisant les infirmières en renforçant la qualité de la préparation au voyage.

Tous ces chantiers et ces évolutions se feront d'autant mieux et d'autant plus vite qu'un plus grand nombre des membres de la SMV y participera, soit au travers des commissions et des groupes de travail soit en participant aux enquêtes ou protocoles qui seront proposés soit tout simplement en contribuant à l'animation du forum de la SMV en exposant des doutes, posant des questions ou relatant des situations d'intérêt général. La SMV est notre bien collectif : à chacun de contribuer à l'enrichir et à la faire évoluer ! Pour ma part j'essaierai avec vous tous, le CA et le bureau d'y contribuer du mieux que je peux. Bien amicalement et « voyageusement » à toutes et à tous.

Olivier Bouchaud, président

Nouveau CA Élection de mars 2012

225 votes exprimés – 1 nul

Catherine Goujon :	211
Ludovic de Gentile :	206
Olivier Bouchaud :	201
Jean-Philippe Leroy :	192
Thierry Pistone :	184
Stéphane Jauréguiberry :	183
Paul-Henry Consigny :	181
Fabienne Le Goff :	180
Nathalie Colin de Verdière :	179
Sylvie Piccoli :	176
Christophe Hommel :	176
Christophe Rapp :	172
Sabine Genty :	168
Nadine Godineau :	162
Albane Perdrix :	155
Véronique Naneix-Laroche :	



Président :
Olivier Bouchaud
Vice-présidente :
Catherine Goujon
Secrétaire général :
Ludovic de Gentile
Secrétaires gén. adj. :
Christophe Hommel,
Véronique Naneix-Laroche
Trésorière :
Fabienne Le Goff

Trésorière adjointe :
Nadine Godineau
Présidents d'honneur :
Éric Caumes,
Michel Rey
Rédacteur en chef :
Stéphane Jauréguiberry
Conception, réalisation :
Patrick Chesnet

Liste de diffusion
membre-smv@medecine-voyages.fr

Correspondance
SMV
Laboratoire de parasitologie-
mycologie CHU,
49 933 Angers Cedex 9
Tél. : 02 41 35 60 97
E-mail : smv@chu-angers.fr

Siège social
79, rue de Tocqueville
75 017 Paris
www.medecine-voyages.fr

« 2006-2012, une mandature s'achève, une nouvelle débute ! »

Les élections ont livré leurs résultats. Un nouveau CA a été élu en mars 2012. Il est composé de Catherine Goujon (Paris), Ludovic de Gentile (Angers), Olivier Bouchaud (Bobigny), Jean-Philippe Leroy (Rouen), Thierry Pistone (Bordeaux), Stéphane Jauréguiberry (Paris), Paul-Henry Consigny (Paris), Fabienne Le Goff (Lyon/Grenoble), Nathalie Colin de Verdière (Paris), Sylvie Piccoli (Toulouse), Christophe Hommel (Strasbourg), Christophe Rapp (Saint-Mandé), Sabine Genty (Viroflay), Nadine Godineau (Saint-Denis), Albane Perdrix (Genève), Véronique Naneix Laroche (Toulouse), Philippe Bargain (Roissy CDG) et de Catherine Gaillard (Marseille). Ce CA reflète bien la composition de la SMV.

La plupart des régions de France sont représentées, des agglomérations aux banlieues, en passant par la Suisse (non pour des raisons fiscales) et l'un des plus grands aéroports du monde (logique pour une société des voyages).

Le soir même où je livrais le dernier rapport moral (voir pages suivantes) de la mandature, le nouveau CA se réunissait et élisait son président et un nouveau bureau. Je suis heureux de voir Olivier Bouchaud me succéder. Après dix ans et deux mandats à la présidence de la SMV, il est très bien que la main soit passée. Il n'est pas bon de cumuler les fonctions et je n'ai pas été saisi par l'ivresse du pouvoir. Il ne faut pas non plus surestimer le rôle du président : dans une société comme la notre, le rôle essentiel est assuré par le secrétaire général, qui reste d'ailleurs en poste pour parfaire la transition. En l'occurrence, je remercie encore Ludovic de Gentile pour le magnifique travail qu'il a fait au secrétariat général de la SMV au cours des dernières années.

Le rapport moral de ma mandature 2006-2012 sera disponible sur le site de la SMV. J'en retiendrai de bonnes et de mauvaises choses. Parmi les désagréables, les décès successifs de Fabrice Legros et de Laurent Sido ont été les plus difficiles à assumer. Merci encore à eux pour leur

contribution à la SMV. Je reconnais aussi certains échecs concernant des travaux de recherche que nous avons été incapables de mener jusqu'au bout, comme l'enquête sur la population (age, sexe) des voyageurs se rendant dans les CVI et destinations privilégiées (approche de vaccino-vigilance anti-amarile).

Heureusement, il y a beaucoup plus de beaux souvenirs.

Nous avons investi le champ de la formation médicale continue en direction des infirmières des CVI et des entreprises. Nous avons établi un guide de bon fonctionnement, le Guide de bonnes pratiques des centres de vaccination internationaux, qui a inspiré la rédaction d'un article de loi HPST dont le décret d'application est en cours. Nous avons produit des travaux scientifiques de qualité dont les deux plus emblématiques resteront, pour moi, la RPC sur la protection antivectorielle (résumé paru dans *Parasite*) et l'enquête sur la pathologie au retour de voyages en médecine de ville (publiée dans le *Journal of Travel Medicine*).

Nous avons aussi édité le Mémento de l'expatrié (Guide de prise en charge sanitaire de l'expatrié), une Fiche d'information sur le vaccin anti-amarile et produit un film éducatif sur la prévention du paludisme chez le migrant voyageur. Le site de la SMV est fonctionnel, le bulletin des actualités épidémiologiques a été diffusé régulièrement, la *Lettre de la SMV* a gagné en qualité, tant sur le plan du contenu que de l'attractivité, et la liste de diffusion est toujours aussi riche d'échanges.

Pour finir, nous avons aussi voyagé au gré de nos réunions provinciales dans des lieux toujours sympathiques et parfois mythiques du voyage : Saint-Malo, Bordeaux, Nîmes, Saint-Raphaël, Angers...

Je souhaite bonne chance à Olivier Bouchaud ainsi qu'à tous les membres du CA et du bureau pour la mandature 2012-2018

Éric Caumes, président (2006-2012)



Rapport moral présenté lors de l'Assemblée générale du 16 mars 2012

L'année 2011 a été une année pré-électorale. En effet, notre mandat prend fin avec cette Assemblée générale, après six années de bons et loyaux services. Le gros chantier de l'année aura donc été l'organisation des élections. Une nouvelle équipe est élue et son mandat débute dès aujourd'hui. D'ores et déjà, on peut estimer réussi ce passage de témoin. Le départ de la moitié des membres du Conseil d'administration est compensé par la candidature de plus de membres de la SMV à élire que de postes disponibles. 2012 sera donc l'année du renouvellement du CA, avec l'arrivée d'un nouveau bureau et l'élection d'un nouveau président. Au cours de l'année 2011, nous nous sommes préparés à ces changements, nous avons consolidé certains acquis et développé d'autres projets.

ADMINISTRATION

1- Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni en séance plénière à deux reprises au cours de cette année 2011. Il faut reconnaître que les modalités de fonctionnement idéales du CA, avec des réunions moins fréquentes, mais plus constructives et prolongées, et avec le développement des commissions, n'ont pas abouti. D'un côté, c'est une source de frustration pour les membres du CA. De l'autre, certains de ses membres ne s'investissent pas assez dans les activités des commissions existantes. Par ailleurs, les décès successifs de Fabrice Legros et de Laurent Sido ne nous ont pas aidé.

2- Bureau

Composé de son secrétaire général (Ludovic de Gentile), de son secrétaire adjoint (Jean-Philippe Leroy), des deux trésoriers (Fabienne Legoff, Danièle Badet), des deux vice-présidents (Catherine Goujon, Olivier Bouchaud) et de son président (Éric Caumes), il s'est réuni quatre fois au cours de cette année.

3- Gestion

La gestion de la Société de médecine des voyages a, pour la huitième année consécutive, surtout reposé sur les administrateurs, tous bénévoles. Au niveau du secrétariat, l'aide apportée par la nouvelle secrétaire est devenu effectif fin 2009, après une absence de secrétariat d'un an. Placée sous la responsabilité de Ludovic de Gentile dans le cadre d'une convention signée avec l'hôpital d'Angers, cette secrétaire s'occupe des tâches administratives de gestion de la SMV, notamment le suivi des inscriptions. Elle travaille à raison de deux demi-journées par semaine.

4- Base informatique des membres

Mis à jour pour les élections, le fichier de la SMV comprenait 651 fiches nominatives :

- 7 membres d'honneur ;
- 280 adhérents à jour de leur cotisation pour 2010. Ils étaient 291 en 2007 et 121 en 2006.
- 364 adhérents qui ne sont pas à jour de leur cotisation 2010. Un rappel a été fait en leur direction.

Sur ces 364 personnes, entre 150 et 200 d'entre elles avaient un retard de cotisation supérieur à deux ans (dernière cotisation en 2008) et nous sommes contraints, conformément à notre règlement intérieur, de les retirer du fichier. Il s'agit là d'une mesure classique de la vie associative permettant de maintenir un fichier des adhérents à jour.

- 225 votes ont été exprimés pour les élections au CA de mars 2012.

L'appel à cotisation pour l'année 2012 a été adressé début janvier. La collecte des cotisations peut maintenant se faire par voie électronique, en se connectant sur le site de la SMV.

ÉDITORIAL

1- Comité éditorial (CE)

Destiné à coordonner la politique éditoriale de la SMV, il ne s'est réuni ni en 2010 ni en 2011. Il reste à travailler sur la mise à disposition de rubriques médicales et scientifiques spécifiques à notre activité.

2- La Lettre de la SMV

Le rythme de quatre numéros par an n'a pas été tenu. Mais les bulletins parus cette année étaient aussi denses que de qualité, grâce à la ténacité de Stéphane Jauréguiberry, rédacteur en chef. La mise en page du bulletin est maintenant assurée par Patrick Chesnet, journaliste et maquetiste, depuis le dernier numéro de l'année 2009. Son statut lui permet d'être rétribué au prorata du travail effectué par numéro (nombre de pages).

Dans le cadre des enseignements universitaires, la rédaction d'un mémoire est parfois demandée aux étudiants. Il serait intéressant de valoriser ces travaux dans notre bulletin.

3- Liste de diffusion

Elle est toujours animée par Jean-Philippe Leroy. Les échanges d'expériences sont riches d'enseignement. Il conviendrait de pouvoir mettre en valeur ces interventions en les regroupant par grands thèmes et en faisant une synthèse commentée et argumentée qui pourrait être disponible sur le site, ainsi que le CE l'a acté en 2008. Ceux qui sont intéressés par ce service peuvent se rapprocher de Jean-Philippe Leroy.

4- Diffusion du bulletin d'actualités épidémiologiques

La diffusion du bulletin d'actualités épidémiologiques est mainte-

**Reconnue comme
organisme
de formation médicale
continue depuis 2007,
la SMV doit améliorer
son offre**

nant devenue une habitude, grâce au groupe de travail constituée par Marie-Catherine Receveur, Alice Pérignon, Nathalie Colin de Verdière et Thierry Pistone. Sa diffusion sur le site Internet a fait l'objet d'un développement informatique spécifique.

5- Le film éducatif sur la **prévention du paludisme chez le migrant voyageur** est toujours à la disposition des différents CVI, et distribué à un prix modique de 10 euros aux autres demandeurs.

6- Le **Guide de bonnes pratiques** (travail sur l'état des lieux des CVI de France métropolitaine), la **Fiche d'information sur le vaccin contre la fièvre jaune** (fiche d'information sur le vaccin anti-amarile) et le **Mémento de l'expatrié** (Guide de prise en charge sanitaire de l'expatrié), sont toujours accessibles sur le site Internet de la SMV, l'accès du **Mémento** restant réservé aux seuls membres de la SMV.

FORMATION

Il s'agit d'un enjeu important pour la Société de médecine des voyages, reconnue en 2007 comme organisme de formation médicale continue. L'offre de formation continue doit être bien formalisée, tant sur le plan pédagogique que comptable afin de respecter la réglementation en vigueur.

La commission pédagogique se réunit régulièrement autour d'Olivier Bouchaud, avec Sabine Genty, Albane Perdrix, Sylvie Piccoli, Anne Demanke et Philippe Royon. Les actions de formation sont pérennes.

La commission pédagogique a ainsi développé deux types de formation :

– une formation de deux jours orientée sur l'aptitude au voyage pour les infirmières en entreprises. Deux sessions ont été organisées en 2010, à Paris et Lyon, et une en 2011, à Paris, intéressant une quarantaine d'infirmières en tout.

– une formation en deux modules proposée aux personnels infirmiers des CVI. Elles sont organisées par Claude Hengy et Ludovic de Gentile autour d'une équipe locale. Ces sessions de deux jours sont l'occasion d'échanges sur les pratiques des différents CVI.

En 2010, trois sessions ont été organisées, à Tourcoing, Strasbourg et Lyon, et deux l'ont été en 2011, à Bordeaux et Toulouse.

Une réflexion est actuellement en cours pour, d'une part, mieux organiser la gestion administrative, très lourde, de ces formations, car entourée d'un carcan réglementaire important, et, d'autre part, améliorer l'offre de formation de la SMV.

RECHERCHE

Plusieurs travaux sont en cours ou ont été effectués et ont permis d'établir une collaboration avec d'autres sociétés savantes.

1- Recommandation pour la pratique clinique (RPC)

La RPC sur la protection personnelle antivectorielle a été le gros chantier de l'année 2011, comme cela avait déjà été le cas en 2010 et 2009. Élaborée par Fabrice Legros et Ludovic de Gentile, le groupe de travail a été dirigé par Gérard Duvallat. L'HAS a donné son label à cette Recommandation pour la pratique clinique, ce qui illus-

tre la qualité du travail. Les premiers résultats ont été présentés, au printemps 2010, aux Journées de la SMV, des Sociétés françaises de Parasitologie et de Mycologie médicale et aux Journées nationales d'Infectiologie. Elle a donné lieu à plusieurs publications.

Le texte court en langue française est en libre accès sur les sites respectifs de la SMV, de l'HAS et de nos partenaires. Un article en langue anglaise a été publié dans *Parasite*, en 2011. Un opuscule disponible pour les médecins des CVI et pour les différents enseignements de médecine des voyages a été tiré à 5 000 exemplaires. Un livre doit être édité par l'IRD, en 2012. Une plaquette au format A3 destinée au grand public sera présentée cette année.

2- L'étude **Amarcor** (immunogénicité et tolérance du vaccin amaril chez les voyageurs sous corticoïdes), pilotée par le centre d'investigations cliniques de l'hôpital Cochin (Solen Kerneis, Odile Launay) et soutenue par la SMV, est achevée. Les investigateurs ont présenté leurs travaux à l'ICAAC à Chicago, aux États-Unis, en 2011. Un article est en cours d'élaboration et une synthèse sera publiée dans une prochaine *Lettre*.

3- L'enquête sur la **population (age - sexe) des voyageurs se rendant dans les CVI et l'évolution de leurs destinations privilégiées** (dans l'optique d'une approche de vaccinovigilance anti-amarile) a porté sur les dix dernières années et un panel de plusieurs CVI (Angers, Lille, Rouen, Paris-CM Pasteur, Toulouse-CHU) représentant environ 450 000 personnes. Présentée à Lille en 2005, elle n'a pas été exploitée. L'évolution des préoccupations concernant la vaccination contre la fièvre jaune nous amènera probablement à reprendre ce travail et à le

compléter.

4-

velles responsabilités de rédacteur en chef du *JTM*, il reste néanmoins au CA (Board) de l'ISTM ;

– Philippe Parola dirige, depuis 2009, le réseau sentinelle européen de médecine des voyages EuroTravNet.

2- Niveau national

La SMV voit plusieurs des membres de son bureau ou de son CA investis dans des activités auprès du ministère ou de groupes institutionnels. De nombreux membres de la SMV sont également présents dans ces instances :

– CMVI, groupe d'experts auprès du Haut Conseil de santé Publique (HCSP), dépendant de l'HAS ;

– groupe de travail sur les répulsifs de l'Afssaps (groupe Biocides) ;

– groupe de travail mis en place, au niveau du ministère de la Santé, pour élaborer des propositions en vue de la redéfinition des critères d'agrément des CVI et de l'évaluation de leur bon fonctionnement.

Ce projet fait suite au travail sur le Guide de bonnes pratiques et sur la Fiche d'information sur le vaccin contre la fièvre jaune (pilote par Ludovic de Gentile, Jean-Philippe Leroy et Fabrice Legros). L'article 102 de la nouvelle loi HPST est directement issu de ce travail et de l'étroite collaboration avec le Bureau des maladies infectieuses et de la politique vaccinale et le service juridique de la DGS. Le décret d'application est en attente.

3- Journées scientifiques

Les deux journées scientifiques de 2011 ont connu de belles réussites et prouvé le dynamisme de notre société .

La réunion « provinciale » été organisée à Fréjus, le 25 mars 2011, par Pascal del Guidice. Consacrée aux dermatoses du voyageur, elle a connu un franc succès.

Notre « biennale », devenue réunion annuelle, s'est déroulée à Paris, le 27 octobre 2011. Préparée en collaboration avec la Soframas (Société française de Médecine aéronautique et spatiale), elle était consacrée aux voyages aériens. Ce fut également un succès. Elle s'est organisée dans la continuité de notre désir affiché de collaborer avec d'autres sociétés savantes.

C'est également à Paris que s'est tenu, le 16 Mars 2011, l'Assemblée générale, qui a fait l'objet d'une réunion simple et a été découpé de la réunion provinciale, contrairement aux années précédentes. Jean-louis Koeck y a présenté les fonctionnalités des sites Internet de medecinedesvoyages.net et mesvaccins.net.

PERSPECTIVES

Beaucoup de chantiers sont encore en cours. Il reviendra à la prochaine équipe d'assurer leur pérennité en même temps que d'ouvrir de nouvelles perspectives.

L'enjeu de la **formation continue** est majeur dans notre domaine. La labellisation SMV d'une formation est d'une grande complexité avec la mise en place, pour l'organisation de nos réunions, d'un cahier des charges devant définir les critères de labellisation. Ils devront s'appuyer sur les conditions de notre agrément (notion de conflits d'intérêts, usage des DCI, pré test, évaluation, etc.) et le respect des recommandations émanant des instances.

Le ministère de la Santé souhaitant un interlocuteur com-

mun pour différentes spécialités proches, il a été décidé de se rapprocher des infectiologues et des tropicalistes pour se regrouper au sein de la Fédération française d'Infectiologie, structure censée nous représenter au niveau du ministère de la Santé, en matière de FMC notamment.

Malgré des statuts très divers, les CVI doivent développer une démarche homogène de qualité et d'offre au public. La SMV est très impliquée par son président et son secrétaire général dans le groupe de travail ministériel.

Le **réseau de la SMV** recouvre la totalité du territoire. La diversité de ses membres est le reflet de son dynamisme et de la diversité des voyageurs. Il est donc indispensable de favoriser les travaux collectifs autour de ces populations de voyageurs (épidémiologie, vaccinovigilance, pratiques...).

Comme convenu l'année dernière, il n'y aura plus que deux **journées scientifiques** par an, avec, au printemps, une réunion annuelle parisienne, couplée avec notre

Assemblée générale, et, en automne, une réunion provinciale.

Deux journées sont donc prévues pour 2012 :

– les 15 et 16 mars 2012, à Paris, notre réunion de printemps, consacrée aux arboviroses, a été organisée conjointement avec le CEMI autour d'Olivier Patey. La première journée s'est focalisée sur les aspects épidémiologiques et cliniques des arboviroses, la seconde, à la prévention des arboviroses avec les vaccins correspondants. Elle s'est achevée par l'Assemblée générale de la SMV, dernière de cette mandature ;

– les 5 et 6 octobre 2012, à Starsbourg, notre réunion « provinciale » sera consacrée aux maladies transmises par les tiques, au paludisme et à certaines

thématiques propres au CVI (réponses aux questions de la liste, voyageurs sous anticoagulants).

CONCLUSIONS

Au cours de cette mandature, la SMV a investi dans la recherche, la diffusion de son travail et la reconnaissance de ses compétences en médecine des voyages. Elle présente un site Internet.

Le travail fait autour des CVI et de la notice patient du vaccin fièvre jaune a été pris en compte dans la loi HPST (article 102). Des recommandations claires devraient amener une évolution règlementaire des CVI.

Des collaborations diverses et fructueuses ont été développées avec d'autres associations, sociétés savantes ou institutions (CMVI, Afsaaps, Afsset, Cimed, SPE, SFMG, Grog, Medec, SOS Pèlerins, CIC Cochin-Pasteur, SFP, SFMM, Soframas, Cemi). Nous avons produit un film et publié plusieurs articles au nom de la SMV.

La SMV se porte bien. On le doit encore au travail des « anciens », actuels membres du bureau et du CA, et à celui de « nouveaux », qui sont venus amener leur énergie et dont l'investissement dans notre société devrait encore se concrétiser. La relève est en effet assurée pour les années qui viennent grâce à l'arrivée d'une nouvelle génération. Nous espérons avoir, au cours de cette mandature, consolidé les assises de la SMV et permis au futur CA de construire positivement notre futur.

Éric Caumes, président (2006-2012)



Société de Médecine des voyages

www.medecine-voyages.fr - smv@chu-angers.fr

Première inscription

À renvoyer à

**SMV - Laboratoire de Parasitologie - Mycologie
Centre Hospitalier Universitaire
49933 ANGERS Cedex 09**

Membre actif plein tarif : 60 €

Membre actif tarif réduit :
infirmier(e), retraité, étudiant (joindre un justificatif) 30 €

Banque : Montant :

N° du chèque : Date :

Règlement par un tiers (institutionnel ou associatif) 75 €
(60 € de cotisation et 15 € de frais de dossier)

Indiquer précisément les coordonnées de l'organisme payeur ET joindre une copie de cette fiche au bon de commande.

.....
.....

Code postal : Ville : Cedex :

Merci de compléter soigneusement le formulaire suivant, ces renseignements remplaceront les données antérieures

Monsieur Madame Dr Pr N° d'adhérent :

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse 1

Cette adresse sera celle figurant dans l'Annuaire de la SMV ainsi que celle où les courriers de la SMV vous seront adressés, sauf indication contraire de votre part.

.....

..... BP :

Code postal : Ville : Cedex :

Téléphone : Direct : Mobile :

Standard : Fax :

Fax :

Courriel 1 :@.....

Nom à rappeler si impression sur deux feuilles :

Adresse 2

.....

..... BP :

Code postal : Ville : Cedex :

Téléphone : Direct : Mobile :

Secrétariat : Standard :

Fax :

Courriel 2 :@.....

Courriel pour s'inscrire à la liste de diffusion électronique

Courriel :@.....

Pour mieux vous connaître, merci de cocher les items vous concernant

Médecin Pharmacien Infirmier(e) Scientifique

Autre Précisez :

Retraité Etudiant

Lieu(x) d'exercice

CHG CHU SSA

Université Industrie pharmaceutique Agence

Libéral Médecine du travail Médecine d'entreprise

Administration territoriale Administration nationale

Org. internationale Précisez :

ONG Précisez :

Autre Précisez :

Activité de médecine de voyages

Centre d'hygiène et de santé Centre de vaccination privé

Consultations hospitalière Médecine libérale

Centre de vaccination internationale Autre Précisez :

Date et signature

Rapport financier

En préalable, précisons que la SMV fonctionne sur une comptabilité d'encaissement et non d'engagement : toutes les sommes mentionnées concernent les dépenses et les recettes réalisées effectivement au 31 décembre 2011.

BILAN

L'Actif indique comment est placée la richesse de la SMV. celle-ci s'élève à **192 845,94 euros**.

Le financement du film *Le Paludisme ne prend pas de vacances* s'est terminé en 2010, pour un coût total de 8 500 euros.

Les immobilisations pour le site Internet de la SMV et son développement par SILK informatique ainsi que pour le matériel informatique sont en grande partie amorties. Tous les amortissements devraient être clos en juin 2012, restent à payer les sommes indiquées dans la colonne « valeur nette ».

La trésorerie est répartie sur quatre comptes au Crédit lyonnais : un compte Courant, un compte Formation, un compte Livret et un compte à terme. Ces comptes monnaient, au 31 décembre 2011, un montant total de **155 174,80 euros**.

Le compte à terme a été ouvert après la revente des Sicav monétaires. Il s'agit d'une forme d'épargne plus avantageuse que les Sicav (2,2 % au lieu de 0,5 %).

Le Passif désigne les ressources dont dispose la SMV. Il s'élève à **159 156,46 euros**.

Ces ressources comprennent :

- le fonds associatif (capital de départ) ;
- le report à nouveau (capitalisation des ressources depuis la création de l'association) ;
- la subvention d'équipement.

Cette subvention de 55 000 euros correspond à des sommes reçues de tiers, Direction générale de la Santé (DGS) et industrie, pour financer la recherche, notamment la RPC PPAV et l'étude Chronovac.

La quote-part de la subvention versée au résultat représente la partie de cette subvention qui a été utilisée soit 35 000 euros pour la RPC PPAV et 10 000 euros pour l'étude Chronovac.

Pour 2011, on constate un déficit de **9 739,13 euros**.

Bilan 2011 (en euro)			
Actif (valeur nette)		Passif	
Immobilisations	3 981,66	Fonds associatif	50 000,00
Compte courant LCL	30 287,38	Report à nouveau	108 895,59
Compte Livret	66 617,55	Déficit 2011	- 9 739,13
Compte à terme	34 216,50	Subvention d'équipement	55 000,00
Compte formation	24 053,37	Quote-part de subvention virée au résultat	- 45 000,00
Total	159 156,46		159 156,46

COMPTE DE RÉSULTAT

Recettes et dépenses courantes

Pour année 2011, les recettes courantes n'ont pas permis d'équilibrer les dépenses. Il convient de noter une dépense exceptionnelle de 4 446,60 euros pour la mise en place par SILK informatique du paiement en ligne des inscriptions à la SMV.

L'amortissement des immobilisations (site et matériel informatique) s'élevait encore à 7 193,87 euros en 2011

Un versement annuel de 4 000 euros au Groupe d'études en préventologie (GEP) est effectué au titre de la prise en charge de l'accès professionnel au site mesvaccins.net par les membres de la SMV.

Seules les autres lignes sont réellement des dépenses courantes : assurance, secrétariat, frais postaux, services bancaires, fonctionnement du CA, hébergement Internet, domiciliation SMV, honoraires comptables, réalisation de la *Lettre de la SMV*.

Compte de résultat 2011 (en euro)			
Dépenses courantes		Recettes courantes	
Fonctionnement	17 652,44	Cotisations	14 765,00
Amortissements immobilisations	7 193,67	Intérêts	996,71
Groupe d'études en préventologie	4 000,00		
Total courant	28 846,11		15 761,71
		Déficit courant	- 13 084,40
		Recettes exc.	5 626,12

Les recettes courantes proviennent des intérêts du compte épargne et des cotisations. Pour celles ci, les recettes sont encore perfectibles, nécessitant des relances régulières. Elles seront optimisées en 2012 grâce à la mise en place de l'inscription en ligne. Cela devrait simplifier le système (chèques, virements) et permettre un encaissement plus régulier des cotisations.

Reliquats de réunions passées

Du fait de la comptabilité d'encaissement, le bilan de certaines réunions qui se sont tenues au cours des années précédentes n'a été clos qu'en 2011, ce qui explique certains reliquats :

- Bordeaux (mars 2009) : 360 euros reversés à l'association co-organisatrice du congrès, part restante de l'excédent de cette journée ;

- Angers (mai 2010) : reliquat de dépenses et frais, d'un montant de 5 779,80 euros, et reversement de 2 250 euros à chacune des trois sociétés co-organisatrices du congrès. Encaissement tardif de la participation d'un sponsor (1 200 euros)

- Paris (octobre 2010) : il restait à régler 7 229,15 euros dont 6 960,72 euros pour la location de la salle de congrès de l'Institut Pasteur.

Journées scientifiques

En 2011, la SMV a organisé deux journées scientifiques. Au printemps (25 mars), à Fréjus - Saint-Raphaël, la journée Dermatoses chez le voyageur a dégagé un excédent de 4 155,36 euros, dont 1 500 ont été reversés à l'association des dermatologues co-organisatrice régionale du congrès. En automne (27 octobre), à Paris, la journée Voyage aérien a généré un excédent de 2 859,53 euros, mais des frais et des recettes des sponsors n'apparaîtront qu'en 2012. Le reversement de la moitié de l'excédent à la Soframas, partenaire sur cette journée, est prévu.

Formation continue

Trois sessions ont été organisées pour les infirmières en 2011 : deux pour les infirmières de CVI, à Toulouse et Bordeaux, réunissant 24 participantes, et une pour les infirmières en entreprises, qui a reçu 11 personnes, ce qui a permis de réaliser un excédent de 13 165,97 euros.

Recettes exceptionnelles

Des recettes exceptionnelles ont été perçues en 2011. Un don de 1 000 euros, pour intervention d'un membre de la commission pédagogique à une conférence, et une plus value de 4 626,12 euros lors de la revente de nos Sicav monétaires, qui fut suivie de l'ouverture d'un compte à terme comme indiqué plus haut.

Commission recherche

L'étude Fièvre jaune/Dakar sera entièrement financée par la SMV, car la subvention de 20 000 euros a dû être restituée au ministère. Ce projet, porté initialement par Fabrice Legros, avait été mené parallèlement à la RPC PPAV, mais c'est cette dernière qui a été privilégiée. L'étude a été reprise et définie par de nouveaux partenaires. La mise en place a été longue, entraînant un dépassement du délai prévu. Une somme de 9 400 euros a été versée en 2011 à Dakar pour poursuivre les enquêtes et exploiter les résultats. L'étude RPC PPAV est arrivée à son terme en 2011. Les dernières dépenses se montent à 11 397,76 euros. Concernant l'étude Chronovac, un premier versement de 10 000 euros a été effectué à l'Institut Pasteur, co-réalisateur du projet.

Le dernier tableau récapitulatif résume l'ensemble des dépenses et des excédents, indiquant un **déficit général de 9 739,13 euros**. Cependant il s'agit là d'un déficit de bilan et non de trésorerie, celle-ci s'élevant à plus de 150 000 euros, comme le montre le tableau du bilan général présenté page précédente. **Fabienne Le Goff, trésorière**

Il convient avant tout d'avoir à jour les vaccinations incluses dans le calendrier vaccinal français (*cf.* Calendrier vaccinal 2012) et d'être vacciné contre l'hépatite A.

En raison de l'épidémie de rougeole sévissant en Ukraine, mais aussi en France, il est particulièrement recommandé aux supporters de la Coupe européenne de football 2012, de vérifier qu'ils sont bien vaccinés contre cette maladie.

Par ailleurs, l'Ukraine et la Pologne se trouvant dans une zone d'endémie de l'encéphalite à tiques, cette vaccination est également recommandée si vous comptez effectuer des promenades en zone rurale ou en forêt dans ces régions. En effet, l'encéphalite à tiques, transmise par piqûre de tiques présentes dans les haies et les sous bois, est une maladie grave.

Deux vaccins contre l'encéphalite à tiques sont commercialisés en France et disponibles dans les pharmacies.

Deux injections espacées d'un à trois mois doivent être réalisées avant le départ. Une première injection de rappel est nécessaire 5 à 12 mois (ou 9 à 12 mois selon la spécialité) après la première injection.

Il existe un schéma vaccinal accéléré injection.

Territoires polaires et antarctiques : pathologies des grands froids

MATINÉE

Sous la présidence de Monsieur François Saint-Paul,
directeur des Français à l'étranger et de l'Administration
consulaire

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Allocution de

Monsieur François

9h15 : Aspects géographiques

Monsieur Michel R

Ambassadeur chargé des affaires

relatives aux pôles

10h15 : Pause café

10h45 : Tara Arctique

d'une dérive arctique

Docteur Thierry M

Pédiatre réanimateur

de Tara Expédition

11h45 : Climat, en

quel monde demain

Professeur Claude

Glaciologue, directeur

APRÈS-MIDI

Sous la présidence

de Monsieur

Docteur

15h30 : P

16h00 : P

des Terr

Docteur

Médecin

16h45

Prof

Anthropologue

d'Histoire

17h15

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et prénom

Société :

Adresse :

Code postal

Courriel :

Tarif : 100 € (hors taxe de

Le coût de

Un badge

Bulletin de

M. Jean-François

Ministère des

Maison des Français

48 rue de Jav

Tél. : 01 43 71

-mail : cimed

93312073